

Mineurs étrangers isolés après les réformes de 2007

OBJECTIFS

- Faire le lien entre les deux dispositifs légaux applicables : l'ordonnance de 1945 sur les étrangers et le code civil dans ses dispositions relatives à la protection de l'enfance après la loi de 2007
- Maîtriser les lois de 2003, 2006 et 2007 en matière de droit au séjour et à la nationalité des mineurs isolés
- Connaître le dispositif d'administrateur ad hoc mis en place par la loi du 4 mars 2002
- Mesurer les incidences du plan de cohésion sociale de janvier 2005 sur le droit à l'apprentissage des mineurs isolés

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Analyse transversale de la législation applicable aux mineurs et aux étrangers
- Étude de la jurisprudence
- Etudes de cas concrets et échanges de pratiques

PUBLIC

- Éducateurs spécialisés
- Assistants sociaux assurant le suivi des situations de mineurs étrangers isolés

DATES :
15 MARS 2010

DURÉE : 1 jour

TARIF : 565 euros HT

PROGRAMME

Introduction au statut du mineur

- Typologie des mineurs isolés
- Historique de la problématique

L'aide sociale à l'enfance

- La prise en charge du mineur isolé par la voie administrative
- La prise en charge du mineur par la voie judiciaire
- La détermination de la minorité
- Tutelle et délégation d'autorité parentale

L'entrée sur le territoire

- L'exigence de visa
- La zone d'attente

Le titre de séjour

- Principes généraux
- Typologie des titres

Le séjour du mineur

- Les hypothèses d'obtention du droit au séjour
- La régularisation des mineurs pris en charge par l'aide sociale à l'enfance

L'obtention de la nationalité française

- L'article 21.12 du Code Civil
- Les autres hypothèses